MAIRIE DE BAX
31310 BAX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 3 décembre 2009

OBJET : Révision du montant du loyer de l'appartement municipal, place de la mairie

L'an deux mille neuf et le 3 décembre à 20H30 le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Bax, au nombre prescrit par la loi sous la Présidence de Monsieur BEDEL Philippe.

PRESENTS : Mme BATAILHOU-VILLET Evelyne, M. CHABROT Frédéric, Mme JOURDA Béatrice, M. AMESTOY Pierre, M. BIAU Jean Luc, M. LE LURON Renaud, M. MANFRIN Jean Marc, M. ROSELLO José.

M. MANFRIN Jean Marc a été élu secrétaire.

Monsieur le Maire indique au conseil municipal que le montant mensuel du loyer de l'appartement municipal, place de la mairie est actuellement de 427 € . Que ce montant est révisable, selon les termes du bail, au mois de janvier de chaque année.

En conséquence, il propose de réviser ce montant selon l'indice de référence des loyers (IRL) , soit :

- Montant du loyer actuel, hors charges : 427 Euros
- Montant du loyer après révision : 427*(indice de référence des loyers du 1er trimestre 2009 / indice de référence des loyers du 1er trimestre 2008)
  Soit : 436,57 Euros,

qui seront arrondis l'euro inférieur **soit 436 euros.**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité de porter le montant du loyer de l'appartement municipal, place de la mairie à 436 euros mensuel, à partir du 1er janvier 2010.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

La présente délibération certifiée exécutoire a été publiée et transmise au Représentant de l'Etat le 18/12/2009

Le Maire, P.BEDEL

MAIRIE de BAX 31 (Haute-Garonne)

REÇU LE : 21 DEC. 2009 A LA SOUS-PRÉFECTURE DE MURET

MAIRIE de BAX 31 (Haute-Garonne)